

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01995 Numéro SIREN : 518 965 488 Nom ou dénomination : CARMES DEVELOPPEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2019 sous le numéro de dépôt 600

Bilan

0600

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	9 972	7 605	2 367	1 425
Immobil. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	169 862		169 862	282 433
Autres titres immobilisés	46		46	46
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	179 880	7 605	172 275	283 904
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				677
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	70 092		70 092	28 318
Charges constatées d'avance				5
TOTAL ACTIF CIRCULANT	70 092		70 092	28 999
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	249 973	7 605	242 368	312 904

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	42 500	2 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	250	250
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 247	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	85 607	46 247
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	134 604	48 997
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	50 061	250 305
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	50 061	250 305
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	37 659	181
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 101	646
Personnel		
Organismes sociaux	113	129
Etat, Impôts sur les bénéfices	17 830	12 646
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	17 943	12 775
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	107 764	263 907
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	242 368	312 904

Compte de résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Autres produits						-100,00
Total						-100,00
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	10 056		4 935		5 121	103,78
Total	10 056		4 935		5 121	103,78
MARGE SUR M/SES & MAT	-10 056		-4 935		-5 121	103,78
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	474		73		401	549,32
Salaires et Traitements	96		60		36	60,00
Charges sociales	996		729		267	36,63
Amortissements et provisions	780		448		331	73,92
Autres charges			47		-47	-100,00
Total	2 346		1 357		989	72,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 402		-6 292		-6 110	97,10
Charges financières	2 127		4 598		-2 470	-53,73
Résultat financier	-2 127		-4 598		2 470	-53,73
Opérations en commun	130 430		70 154		60 276	85,92
RESULTAT COURANT	115 901		59 264		56 636	95,57
Charges exceptionnelles	923		371		552	148,58
Résultat exceptionnel	-923		-371		-552	148,58
Impôts sur les bénéfices	29 370		12 646		16 724	132,25
RESULTAT DE L'EXERCICE	85 607		46 247		39 360	85,11

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL CARMES DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 242 368 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 85 607 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable générale applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	199		199	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	199		199	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 201	1 978	641	8 538
- Emballages récupérables et divers	1 434			1 434
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 634	1 978	641	9 972
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	282 433		112 571	169 862
- Autres titres immobilisés	46			46
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	282 479		112 571	169 909
ACTIF IMMOBILISE	291 313	1 978	113 411	179 880

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	199		199	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	199		199	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 776	1 036	641	6 171
- Emballages récupérables et divers	1 434			1 434
Immobilisations corporelles	7 209	1 036	641	7 605
ACTIF IMMOBILISE	7 409	1 036	840	7 605

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 168 862 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	168 862		168 862
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	168 862		168 862
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 42 500,00 EURO décomposé en 1 700 titres d'une valeur nominale de 25,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	25,00
Titres émis pendant l'exercice	1 600	25,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 700	25,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 107 764 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	50 061	50 061		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 101	2 101		
Dettes fiscales et sociales	17 943	17 943		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	37 659	37 659		
Produits constatés d'avance				
Total	107 764	107 764		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont	250 000			
(**) Dont envers les associés	37 659			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 37 659 EURO.

Charges à payer

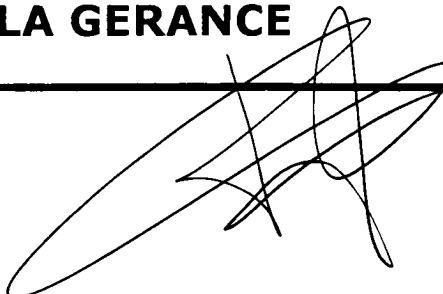
	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 101
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	61
Charges sociales - charges à payer	113
Total	2 275

CARMES DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 42 500 euros
Siège social : 10 parc de Louzillais
35740 PACE
518965488 RCS RENNES

COMPTES ANNUELS AU 30.09.2018

**CERTIFIÉS CONFORMES
LA GERANCE**



HELEOS Rennes - Siège social

Immeuble Cap Nord B - 4 allée Marie Berhaut - CS 11125 - 35011 Rennes cedex
Tél 02 99 30 91 23 - Fax 02 99 30 28 15
heleos.fr

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Bretagne et membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Rennes.

SARL au capital de 254 600 € - RCS Rennes 380 408 849 - Siret 380 408 849 00061 - Code APE 6920Z

HELEOS Rennes - Quai

11, quai d'Ille et Rance - 35000 Rennes

HELEOS Pontivy

58, rue du Général de Gaulle - 56300 Pontivy

HELEOS Vannes

17, allée F.J. Broussais - 56000 Vannes

CARMES DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 42 500 euros
Siège social : 10 parc de Louzillais
35740 PACE
518965488 RCS RENNES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 DECEMBRE 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 85 607,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	85 607,28 euros
A la réserve légale	4.000 euros

Solde	81 607,28 euros
 A titre de dividende global à l'associé unique	 6.000 euros
Soit 3,52941€ par part	
 Aux « autres réserves » pour le solde	 75.607,28€

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 sont éligibles en totalité à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Ce dividende sera mis en paiement le 20 décembre 2018.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Jean-Claude CARMES
Gérant

